

RALLYE-RADIO AUTOMOBILE

organisé par les Journaux

“ L'ANTENNE ” et “ DIMANCHE-AUTO ”

12 Juin 1927

BUT. — Le rallye automobile que les journaux l'« Antenne » et « Dimanche Auto » organisent pour le 12 juin prochain, a pour but de créer un mouvement en faveur de l'établissement et de l'utilisation d'un petit poste de T.S.F. transportable et facilement utilisable. Il intéresse donc d'une part l'industrie de la T.S.F., en invitant les constructeurs à réaliser un poste spécial, et d'autre part l'industrie de la carrosserie automobile, en incitant les carrossiers à réserver une place à bord des voitures, permettant le transport sans risque de bris d'organes essentiels (lampes, raccords, etc.).

ITINERAIRE. — L'itinéraire, qui sera tenu rigoureusement secret et sera communiqué de la façon indiquée plus bas aux concurrents, sera établi sur une moyenne horaire de 35 km., moyenne commerciale, c'est-à-dire comprenant les arrêts pour capter les ondes indicatrices. Sa distance totale oscillera entre 140 et 170 km.

DEPART. — Les démarches nécessaires seront faites pour que le rassemblement des voitures puisse avoir lieu place de la Concorde, devant l'Automobile Club de France. Le rassemblement aurait lieu à 8 h. 30, pour permettre le départ à 9 heures, ou plus exactement pour permettre aux concurrents de recevoir à 9 heures la première émission leur indiquant la première étape. De 11 h. à 13 h. 30, les concurrents devront s'arrêter pour déjeuner à un endroit judicieusement choisi pour permettre un rassemblement géné-

ral. Des démarches seront faites auprès du propriétaire de l'établissement, où aura lieu le déjeuner pour qu'il fasse un prix spécial aux concurrents.

Il restera, bien entendu, que le déjeuner à l'endroit indiqué ne sera pas obligatoire pour les concurrents préférant déjeuner autre part, il leur suffira de se faire contrôler à midi et de se trouver à 13 h. 30 à l'endroit qui leur sera indiqué.

HEURES D'EMISSIONS. — Les émissions auront lieu toutes les heures, c'est-à-dire : à 9 heures, 10 heures, midi, pour la matinée ; puis à 13 h. 30, 14 h. 30, 14 h. pour l'après-midi.

ARRIVEE. — L'Arrivée aura lieu à l'autodrome de Linas-Monthéry, entre 16 heures et 16 h. 30, pour permettre aux concurrents de participer à la manifestation à la Journée Féminine, organisée par le journal « Dimanche Auto », à l'autodrome.

LONGUEUR D'ONDE. — La longueur d'onde oscillera entre 300 et 400 mètres, elle sera naturellement indiquée d'une façon précise aux concurrents.

Au moment des émissions, l'itinéraire sera répété plusieurs fois, la seconde fois ayant lieu 5 minutes après l'heure fixée.

PRIX. — De nombreux prix seront affectés à ce premier rallye-radio automobile.

CLASSEMENT. — Pour pouvoir être classé et participer à la distri-

bution des récompenses, les concurrents devront avoir fait l'itinéraire complet à un minimum de moyenne de 35 km. à l'heure, comme indiqué ci-dessus, et devront pouvoir présenter au commissaire général de l'épreuve les visa imposés.

De plus, des points spéciaux seront attribués à la rapide mise en marche de l'appareil récepteur, à la qualité et à la puissance ; ces essais seront faits à l'autodrome de Linas-Monthéry, aussitôt après l'arrivée des concurrents.

Un jury sera chargé de cet examen.

CONSTRUCTEURS OU PROPRIETAIRES de POSTES n'ayant pas d'automobiles. — Il peut se faire que des constructeurs ou propriétaires de postes de réception ne puissent participer à ce rallye faute d'une voiture. Ils devront s'adresser au Commissaire général, qui se fera un plaisir de leur procurer un engin leur permettant de suivre la course et de mettre en valeur leur création.

ENGAGEMENTS. — Les engagements seront clos le mercredi 1^{er} juin, à 18 heures, 53, rue Réaumur, à Paris.

CORRESPONDANCE. — Toute la correspondance devra être adressée à M. le Commissaire général, 53, rue Réaumur, Paris-2^e.

M. Edmond Dehorter est nommé Commissaire général du premier rallye-radio automobile et M. Robert Alindret, commissaire général adjoint. L'Antenne 215 - 8/5/1927